

Le Prill' héraut



Tirage: 6300 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly

N° 10/06 - Décembre 2006

MANIFESTATIONS ORGANISÉES À L'ATTENTION DU PUBLIC EN JANVIER 2007

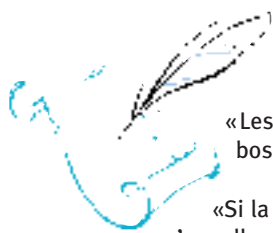
GRANDE SALLE:

Samedi 6:	Apéritif organisé par l'USP
Samedi 6:	Repas organisé par la FSG
Mercredi 31:	Petit déjeuner - Parents-Infos Prilly
Jedi 25:	Constitution du Forum citoyen

CASTELMONT:

Mercredi 17:	Jardin des chansons - Parents-Infos Prilly
Jedi 18:	Conférence - Parents-Infos Prilly
Mercredi 24:	Jardin des chansons - Parents-Infos Prilly
Jedi 25:	Conférence - Paroisse de Prilly et Jouxten-Mézery

Mots d'où...



*Quelques proverbes...
à méditer avant d'entrer en 2007!*

«Les chameaux ne rient jamais entre eux de leurs bosses.»

«Si la barbe suffisait à la sagesse, tous les boucs s'appelleraient Platon.»

«Il est difficile d'attraper un chat noir, dans une pièce noire, surtout si il ne s'y trouve pas.»

«Si tu avances, tu meurs; si tu recules, tu meurs. Alors à quoi cela sert-il de reculer?»

«Un idiot riche est un riche. Un idiot pauvre est un idiot.»

«Lorsqu'on tombe, ce n'est pas le pied qui a tort!»

«Quand je me regarde, je m'inquiète. Lorsque que je me compare, je me rassure!»

Et maintenant, bonne année!

Editorial



ET SI, MESDAMES, MESSIEURS, COMME CADEAU DE NOËL POUR LA COMMUNE DE PRILLY ...

- la neige venait en montagne pour le bonheur du tourisme hivernal, mais épargnait le Chasseur et les autres routes communales;
 - le revêtement de la place du Marché était tout beau, tout neuf;
 - le LEB passait au 1/4 heure sans doubler les files d'attente aux passages à niveau;
 - le terrain de football n° 3 de la Fleur-de-Lys se transformait en synthétique pour le bonheur des 300 juniors du FC Prilly;
 - l'annexe de l'administration communale était rénovée de manière moderne et fonctionnelle, tout en se mariant à merveille à la partie bernoise conservée;
 - le nouveau concept scolaire de l'Union était inauguré et son chantier de 4 ans terminé sans problème et dépassement majeur;
 - l'hôtel de Malley-Nord était en exploitation et la zone animée;
 - la déchetterie intercommunale de Malley était ouverte tous les jours;
 - le complexe de Prilly-Centre était redynamisé et relooké à satisfaction de tous les commerçants et les clients;
 - la dette communale passait de 34 millions à 20 millions;
 - les forces de police cantonales et communales n'étaient plus engagées lors des matchs de hockey pour contrer les violences des supporters;
 - la gare RER de Prilly-Malley était opérationnelle et desservait une zone dense et pleine de vie;
 - la ville de Prilly obtenait le label tant convoité de «Cité de l'énergie»;
 - les services sociaux étaient au chômage technique, tous les usagers ayant retrouvé une autonomie financière et une santé de fer;
 - les terrains de Corminjoz étaient urbanisés de manière cohérente et raisonnable répondant par là aux vœux de tous les voisins;
 - le découvert au bilan était gommé;
 - le CIGM était devenu des plus attractif et croulait sous les spectacles et autres manifestations;
 - «l'oppositionnisme» était une maladie en voie d'extinction;
 - le carrefour de la Fleur-de-Lys était enfin sécurisé;
 - le vandalisme et autres déprédations disparaissaient du paysage communal ...
- alors, la Municipalité pourrait «mettre la clé sous le paillason» et se consacrer qu'à la seule tâche véritablement importante pour ce mois de décembre:

«vous souhaiter à toutes et à tous, chers Prillérans et Prillérans, un joyeux Noël et une merveilleuse année 2007!».

*Pour «Le club des cinq idéalistes!»
Le Syndic*

SERVICES COMMUNAUX

IMPÔTS - DÉCLARATION 2007

La Municipalité recherche...

En début d'année, de nombreuses personnes se trouvent confrontées à des difficultés pour établir leur déclaration d'impôts.

Pour les déclarations qui seront à remplir en début 2007, la Municipalité cherche à engager, durant quelques semaines,

une personne

pouvant mettre à disposition ses compétences comptables et fiduciaires, pour aider les citoyens confrontés à des difficultés pour remplir cette déclaration.

La secrétaire municipale est à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire aux personnes intéressées par cette activité de quelques semaines au début 2007. Tél. 021 622 72 11
D'avance merci.



GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

LOI SUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (LAJE)

La nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants a été acceptée par le Grand Conseil du canton de Vaud en date du 20 juin 2006. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006.

Cette loi introduit certains éléments importants. En particulier en ce qui concerne

l'accueil familial de jour des enfants (chapitre III) :

Extraits :

Article 15. – Les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants doivent y être autorisées.

Article 17. – Pour être autorisées, les personnes doivent déposer une demande auprès de l'autorité compétente.

Article 58. – Dès l'entrée en vigueur de la présente loi, les personnes pratiquant l'accueil familial de jour ont un délai de 12 mois pour déposer auprès de l'autorité compétente la demande d'autorisation conformément à l'article 17 de la présente loi.

Le but de cette loi est de protéger les enfants et de pouvoir garantir aux parents placeurs un accueil de qualité, chez des personnes qui fonctionnent de manière officielle, qui sont contrôlées par des organes compétents et qui doivent suivre des cours de préparation à l'activité de maman de jour ainsi qu'une formation continue.

L'accueil dit «sauvage» ou «au noir» ne sera plus toléré et les contrevenantes seront passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à Fr. 20 000.–.

Les personnes qui sont actuellement dans cette situation d'illégalité ont jusqu'au 31 août 2007 pour s'annoncer à notre commune, par l'intermédiaire du Service d'accueil de la petite enfance, route de Cossonay 26, tél. 021 622 72 66

Toutes les informations utiles leur seront transmises.

CONSTITUTION DU FORUM-CITOYEN PRILLÉAN

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Prilly,

Le 11 septembre 2006, le Conseil communal a accepté la création d'un forum-citoyen communal. Celui-ci permettra à tout un chacun de venir s'exprimer, de proposer, d'argumenter, et ceci sans connotation politique!

Cette première séance aura lieu

**le jeudi 25 janvier 2007 à 20h
à la Grande Salle**

Ordre d'un soir

- Constitution d'un bureau du forum-citoyen
- Désignation d'un(e) président et d'un(e) secrétaire
- Identification des futurs sujets de discussion
- Divers

Cet avis tient lieu de convocation/invitation!

Alors, n'oubliez pas d'agender cette date en 2007 et venez nombreux!

La Municipalité

VOUS VOULEZ VOUS EXPRIMER DANS LE PRILL'HÉRAUT?



Voici les délais pour les prochaines parutions 2007

Nos	Délai de remise des textes au secrétariat municipal	Dates de parution
1	vendredi 5 janvier	26 janvier
2	mercredi 31 janvier	23 février
3	vendredi 2 mars	30 mars
4	mardi 3 avril	27 avril
5	vendredi 4 mai	25 mai
6	Mardi 29 mai	22 juin
7	vendredi 31 août	28 septembre
8	Vendredi 5 octobre	26 octobre
9	Vendredi 2 novembre	23 novembre
10	Vendredi 23 novembre	14 décembre

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir vos textes, de 1500 caractères maximum, espaces compris, par courriel (greffe@prilly.ch), sur CD-Rom ou sur format papier.

Les photos, même en quadrichromie, sont les bienvenues.

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

LA PAROISSE RÉFORMÉE DE PRILLY-JOXTENS VOUS INFORME...

Célébrer Noël

EMS Primeroche, **vendredi 22 décembre à 14 h 30.**

EMS Valency, **vendredi 22 décembre à 16 h.**

Temple de Jouxten, **dimanche 24 décembre à 10 h.**

Temple de Broye, **dimanche 24 décembre à 22 h 30, veillée.**

Temple Saint-Etienne, **lundi 25 décembre à 10 h.**

Conférence

L'Eglise réformée (région Mèbre) propose cet hiver quatre conférences, pour mieux saisir l'évolution multiculturelle de notre société, sous le titre général «Plusieurs cultures, une société». Prilly accueillera la troisième de ces rencontres. Le pasteur Serge Molla, en charge du poste cantonal «Eglise, culture et société» et animateur de l'Espace culturel des Terreaux, abordera le thème avec ce questionnement: Métissage et choc des cultures, enrichissement ou décadence?

Conférence du pasteur Serge Molla:

«Bouillon de culture: ciné, pub... interrogent»

Judi 25 janvier, salle du Conseil communal à Castelmont, 20 h 15.

Entré libre, collecte.

Semaine de l'Unité

Pour la traditionnelle Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, les paroisses catholique et protestante offrent deux temps de recueillement œcuménique:

le vendredi 19 janvier à Saint-Etienne, 9 h et

le vendredi 26 janvier au Bon-Pasteur, 9 h.

Club des aînés

Le groupe féminin de gym accueille volontiers de nouvelles adeptes de la mobilité douce. **Les cours, chaque jeudi à Saint-Etienne (9 h 30),** sont animés par des monitrices diplômées et ne coûtent que Fr. 75.- par an. Renseignement auprès de M^{me} Marie-Louise Monod, tél. 021 634 87 11.

Broye du soir

Sous ce titre en forme de clin d'œil paradoxal, les cultes du dimanche soir (19 h 30) cultivent le recueillement et la paix, plutôt que les idées noires. Le temple historique de Broye, notamment par la beauté des peintures de Rivier et les sonorités de son orgue, offre un cadre et une atmosphère propices. Plusieurs accents sont donnés à ces cultes, pour toucher un public varié.

Musical le 7 janvier, pour la fête de l'Epiphanie.

Méditatif le 14 janvier, avec liturgie, silence et sainte cène.

Musical le 21 janvier, avec la soprano Sarah Florès Delacrausaz.

Humour le 28 janvier, autour de brefs et savoureux récits hassidiques.

**JARDIN D'ENFANTS
«AMADOU»**



Vous cherchez quelques demi-journées pour vos enfants dans un jardin d'enfants? Alors, vous êtes les bienvenus à «Amadou» où il nous reste encore des places disponibles. Nous sommes situés à l'avenue du Château 1 à Prilly. Pour nous contacter, **tél. 021 624 70 47.**

«Amadou» est ouvert tous les jours, à l'exception du mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, le matin, de 8 h 45 à 11 h 00 et l'après-midi, de 13 h 45 à 16 h. Nous accueillons les enfants dès 2 1/2 ans jusqu'à l'âge d'entrée à l'école enfantine.

L'association familiale de Prilly et Jouxten-Mézery vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2007.

MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA: Eragon

A l'origine du film fantastique *Eragon* réalisé par Stefan Fangmeier, nous découvrons un best-seller signé par Christopher Paolini, vendu à plus de 2 millions d'exemplaires rien qu'en Amérique du Nord et publié dans 38 pays. Ce roman fantastique, qui a donné son titre au long métrage, est le premier volet d'une trilogie intitulée *L'Héritage* (le deuxième volet a pour titre *L'Ainé*, quant au troisième, il est en cours d'écriture).

Cette première réalisation de Stefan Fangmeier qui a débuté dans le monde cinématographique comme concepteur d'effets spéciaux – il a participé à ce titre à l'aventure de *Signes* et *Il faut sauver le soldat Ryan* – concrétise le rêve de Christopher Paolini. L'auteur explique en effet avoir pensé et écrit son roman comme un film mais, faute de moyens financiers, il a été contraint de donner vie à ses héros sur la feuille de papier seulement.

Tourné dans une carrière abandonnée et un ancien cratère de volcan en Hongrie, cette saga plonge le spectateur dans le monde des Dragons..., au cœur d'un pays qui, après avoir connu la paix, la justice et la prospérité, retombe dans l'obscurantisme à cause d'un acte de haute trahison. Mais le jeune héros malgré lui Eragon va tout mettre en œuvre pour sauver la terre d'Alagaësia. Entre également en scène le Dragon femelle Saphira. Et voici revenu le temps des Dragonniers, de la guerre des pouvoirs magiques, des combats à l'épée, des longues traques... sur fond d'effets spéciaux spectaculaires.

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Quel est le nom du Dragon vedette d'Eragon?

Envoyez-nous votre réponse **dès mardi 26 décembre et jusqu'au vendredi 5 janvier 2007**: par **carte postale**, à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly** ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**. *N'oubliez surtout pas de mentionner votre nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.*



SERVICES COMMUNAUX

GRAND PRIX DES VILLES SPORTIVES À AIGLE LE 12 MAI 2007 AU CENTRE MONDIAL DU CYCLISME



Organisé en Suisse romande depuis 1989, le Grand Prix des villes sportives est la plus importante rencontre sportive intervilles de Suisse. Il met en lice chaque année plus de 30 localités, principalement de Suisse romande. Environ 300

athlètes sont engagés dans cette manifestation multisports mise sur pied au bénéfice des jeunes sportifs soutenus par l'Aide Sportive Suisse. Chaque localité participante est représentée par une équipe de 10 personnes (8 concurrents, 1 remplaçant, 1 chef d'équipe) dont obligatoirement 2 femmes.

Les sports pratiqués sont les suivants:

CROSS, VTT, CYCLISME SUR PISTE, TIR À L'ARC, ROLLER, TROTTINETTE, BMX et SPRINT.

Le programme et le descriptif des épreuves définitifs seront connus au début de l'année 2007. La commune de Prilly a décidé d'adhérer au Grand Prix des villes sportives et de présenter une équipe de 10 personnes.

Elle invite les sportives et les sportifs de Prilly désireux de défendre les couleurs de notre ville de s'inscrire directement auprès du Secrétariat municipal, Le Château, 1008 Prilly, tél. 021 622 72 11 d'ici la fin décembre 2006.

Nous comptons sur vous pour faire connaître Prilly et vous en remercions par avance.

Le municipal: Rémy Pidoux



Durant les fêtes de fin d'année, les billets CFF, au prix de Fr. 35.- la carte, peuvent être obtenus auprès de notre Police municipale, route des Flu-meaux 2, tél. 021 622 73 65,

du 25 décembre au 2 janvier 2007.

D'ores et déjà, notre secrétariat municipal vous souhaite de joyeuses fêtes.



La piscine de Fontadel: prolongation de la fermeture!

En raison des travaux, l'ouverture de la piscine, prévue en janvier 2007 **est reportée en avril 2007**. Des informations complémentaires seront communiquées prochainement. Avec nos remerciements pour votre patience et votre compréhension.

NOËL DES ISOLÉS À LA CASCADE...

Comme chaque année, le Café Restaurant La Cascade, chemin du Centenaire 4 à Prilly organise son traditionnel souper de Noël pour les isolés, le **24 décembre**. Au fil des années, nous nous sommes rendu compte que l'on pouvait aussi se sentir isolé à deux ou plus. Toute personne qui voudrait participer à cette fête est la bienvenue sous réserve des places disponibles.

Le restaurant La Cascade à Prilly tient à remercier la commune de Prilly pour son soutien, ainsi que la confiserie de Sousa.

Ce Noël aura lieu le **dimanche 24 décembre à 18h30**

Menu

Apéritif: Offert par la commune de Prilly
Entrée: Terrine au poivre
Plat principal: Fondue chinoise, riz, salade
Dessert: Bûche de Noël offert par la confiserie de Sousa
Café
Boissons, vins compris.



Une participation de CHF 24.- est demandée par personne.

Inscriptions auprès des patrons:

M^{me} Lynda Meyer ou Henry Trabaud, La Cascade, Centenaire 4, 1008 Prilly, tél. 021-624 70 61

Pour les personnes qui n'auraient pas les moyens financiers, dites-le nous, nous trouverons une solution.



Mur de grimpe Horaire spécial fêtes de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les personnes intéressées à l'utilisation « libre » du mur de grimpe sont priées de contacter le n° suivant: **079 347 53 12.**



Idée de cadeau pour Noël...

Un bon de Fr. 10.- pour une utilisation de 4 heures ou pour les grimpeurs expérimentés un abonnement de 3 mois pour le prix de Fr. 120.-.

Minceur, beauté & bien-être

Soins corps et visage • Epilation • Maquillage • Onglerie
Traitements anti-cellulite • anti-graisses • anti-rides • anti-âge
Cellu M6 Keymodule • Lift 6 • PowerMaxx



Av. du Château 10 • Prilly • 021 711 01 65 • celless.ch